

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 6 février 2019 sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises.

I- Communications.

I-1. Adoption du Plan d'actions national sur la gestion durable des terres 2018-2027.

Le défaut de planification de la gestion des terres et des ressources agroforestières a induit, au fil des ans, leur dégradation avancée. Ainsi, en l'espace de 35 ans, notre pays a perdu environ 48% de sa forêt dense. Celle-ci ne couvre désormais que 0,29% du territoire. Une telle situation est de nature à provoquer de plus graves dégradations physiques et une vulnérabilité accrue des écosystèmes face au changement climatique si rien n'est fait.

Prenant la mesure de l'enjeu sur l'environnement et en vue d'y remédier durablement, le Gouvernement a initié en février 2018, un atelier qui a regroupé des acteurs spécialisés d'origines socioprofessionnelles diverses. Il a permis de mettre en place un Plan d'Actions national sur la Gestion durable des Terres, sur une période de trente ans.

La mise en œuvre dudit Plan permettra entre autres, une appropriation et une intégration effectives de cette problématique dans les investissements couvrant plusieurs domaines.

I-2. Adhésion du Bénin au Programme régional de facilitation de l'approvisionnement en produits pétroliers dans l'espace CEDEAO.

De par sa position géographique et les conditions de sécurité qu'il offre, notre pays peut devenir un hub régional sur le plan de l'approvisionnement et de la distribution de produits pétroliers. Il doit, pour ce faire, réaliser des investissements, notamment dans le cadre d'un partenariat public-privé, aux fins d'agrandir ses capacités de stockage actuelles, tout en développant des moyens de transport principalement pour desservir les pays de l'hinterland.

Une telle démarche sera en adéquation avec le Programme régional qui invite chaque Etat à, entre autres :

- affiner sa politique nationale d'approvisionnement en produits pétroliers, associée à une stratégie de mise en œuvre ;
- veiller à la sécurité et à la réduction des coûts de transport.

C'est pourquoi le Conseil des Ministres, en marquant son accord pour l'adhésion de notre pays au Programme régional de Facilitation de l'Approvisionnement en Produits pétroliers dans l'espace CEDEAO, a instruit le Ministre de l'Eau et des Mines, de faire conduire une étude sur le développement de la capacité de stockage et les moyens de transport massif des produits pétroliers tout le long des frontières concernées.

I-3. Autorisation de contractualisation pour la réalisation des travaux d'urgence d'aménagement du site d'accueil, à Cotonou, des pèlerins dans le cadre du Hadj.

L'absence d'un espace adéquat d'accueil des pèlerins venant de l'intérieur du pays, en partance pour le Hadj, fait que les conditions de séjour et d'hébergement à Cotonou en attendant leur départ, sont difficiles.

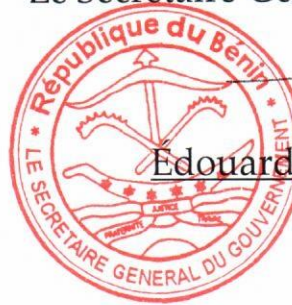
En vue de mettre fin à une telle situation, le Gouvernement, en relation avec la communauté musulmane, a identifié un espace au quartier Akpakpa pour y réaliser des aménagements et ériger quelques bâtiments.

Les travaux consisteront notamment en l'assainissement et au pavage de la cour, en la construction de bâtiments à usage d'hébergement des pèlerins, de local administratif, ainsi que de blocs de toilettes et de douches ; en la réalisation d'une allée de circulation des véhicules, puis de zones d'accueil et de repos.

Le début du Hadj 2019 étant prévu pour le mois d'août, le Gouvernement entend rendre le site disponible pour le mois de juin 2019.

Fait à Cotonou, le 6 février 2019.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,




Edouard OUIIN-OURO.-